

Le Lycée Abdera a participé dans les programmes d'échange international suivant:

LEONARDO I, année 2003-2004. 6 élèves ont participé du 4-4-04 au 25-06-04:

Jacob González à Intersoft S.A.S. à Venise (Italie).

José Luís Olivares à Piriform à Londres (Royaume-Uni).

Alberto Marín à English Intitute of Sport à Manchester (Royaume-Uni).

Isaac Rojas à Desporto e Aventura, Lda. à Lisbonne (Portugal).

Raquel Garrido à Dransfield Novelty CO LTD à Leeds (Royaume-Uni).

Yolanda Toledano à Alliance Française à Bordeaux (France).

LEONARDO II, année 2004-2005. 3 élèves ont participé du 4-4-05 au 25-06-05:

Moisés Manuel Fernández à Intersoft S.A.S. à Venise (Italie).

María de Gádor Torres à Progetti e Servizi, rl. à Venise (Italie).

Encarnación Sánchez à Contact Europe à Montpellier (France).

JALEO, année 2005-2006. 2 élèves ont participé du 3-4-06 au 21-06-06:

Iván Fernández à Denic EG à Frankfurt (Allemagne).

Víctor Sabio à Alliance Française à Bordeaux (France).

LEONARDO III, année 2006-2007. 6 élèves ont participé du 2-4-07 au 22-06-07:

Miguel Ángel Escañuela à English Intitute of Sport à Manchester (Royaume-Uni).

Pilar Martínez à Desporto e Aventura, Lda. à Lisbonne (Portugal).

Raúl Nieto à Desporto e Aventura, Lda. à Lisbonne (Portugal).

Rafael Rojas à English Intitute of Sport à Manchester (Royaume-Uni).

Antonio Ángel Cervilla à 4FUN Marketing à Koeln (Allemagne).

Juan José Carmona à Independent News and Media PLC à Dublín (Irlande).

ERASMUS, année 2007-2008. 2 élèves ont participé du 2-04-08 au 23-06-08:

Iván Escoz à Movimento Sportivo Popolare à Padoue (Italie).

Francisco González à Movimento Sportivo Popolare à Padoue (Italie).

Ce qu'il en sort de ce qu'on a exposé avant ce qu'on a participé activement dans des actions de mobilité pour les élèves, c'est pour ça qu'on considère qu'on est suffisamment prêt pour continuer avec le programme.

Notre Lycée est bilingue et fait des échanges avec des élèves à partir de 15 ans, comme ça on mets en relation notre stratégie international avec le programme Erasmus.

L'objectif prioritaire est atteindre une meilleure formation pour les élèves et leur donner l'opportunité de s'adapter aux demandes de la transformation sociale et économique pour qu'ils puissent participer dans la conception de l'avenir de l'Europe.

On veut rapprocher les élèves au marché du travail européen parce que c'est un enrichissement autant professionnel que pour les valeurs culturel et sociale.

Les activités à implanter dans ce programme cherchent le développement des compétences de base que l'élève doit acquérir pour obtenir son diplôme, il s'agit de:

Formation en langue étranger de 60 heures pendant les 3 premières semaines pour une adaptation progressive dans les pays.

Des activités socioculturelles pendant le premier mois pendant le séjour.

9 semaines de pratiques dans des entreprises de différents secteurs.

Pour faire de la publicité on fera en debut d'année scolaire des réunions d'information avec les élèves de dernier année des Cycles Formatives Supérieur. De cette façon ils vont connaître la grande oportunité que ce programme leur offre.

On publiera dans les journaux et sur le site Web du Lycée ce que c'est la Carte Erasmus et sa finalité, et on fera la même chose avec le EPS.

On fera aussi des réunions d'information avec le communauté educative du lycée (professeurs, élèves, parents, etc).

Les objectifs de la non discrimination en relation avec l'égalité des genres, l'integration des élèves et du personnel handicapé, etc. sont regulés par la Loi de l'Education en

Andalousie (article 7) et aussi dans le Décret 436/2008, du 2 Septembre, lequel établit l'ordonnance et l'enseignement de la Formation Professionnelle.

Notre lycée accomplit ces objectifs parce qu'ils sont promulgués par une Loi et un Décret qu'on doit respecter.

Procédé pour implanter le programme du travail:

Sélectionner l'élève suivant compétence linguistique.

Formation linguistique-culturelle (50h)

Examen en fonction de l'entretien à faire dans les pays.

Définir compétences à acquérir.

Établir contrat dans lequel on détermine les droits et devoirs des parts.

Définir la structure d'accueil.

Aider l'élève à faire les démarches administratives.

Gérer le transport, les conditions du séjour, la protection sociale et l'assurance.

Engager une organisation intermédiaire dans les pays, comme AM Transnational et Eurotraining, pour sélectionner les entreprises appropriées et organiser le logement et la formation en langue étrangère (60h) que l'élève fera pendant les 3 premières semaines du séjour.

Cette organisation nous donnera le nom et l'adresse des entreprises sélectionnées.

Établir avec l'entreprise le programme individualisé de l'élève.

L'entreprise garantit que l'élève mettra en pratique ses connaissances sous la supervision d'un tuteur au travail.

L'élève doit respecter l'horaire de travail, la discipline de l'entreprise et le secret professionnel. Il doit écrire un rapport sur la période de pratiques en indiquant la durée (12 semaines) et le travail fait.

Le suivi se fera par e-mail avec l'élève et son tuteur du travail. L'élève a un cahier de pratiques que doit être signé par le tuteur. Dans le cahier on doit écrire les activités que l'élève fait et une évaluation.

Pour l'évaluation on utilise le cahier de pratiques, fiches d'évaluation et de suivi, et questionnaires. La séance d'évaluation se base sur l'information obtenue avec le suivi et avec le cahier de pratiques.

L'accréditation et la reconnaissance dans le curriculum des pratiques est garantie parce que c'est considéré un module de formation dans des entreprises, lequel est obligatoire dans le curriculum pour obtenir le diplôme officiel de Technicien Supérieur. L'élève obtient aussi le document Europass-Formation et un certificat accréditif de la formation en langue étrangère.